

Mairie 1 Place de la Mairie
SAINT MARTIN LE VIEUX
87700

DELIBERATION

DU CONSEIL MUNICIPAL

N°2026/16 EN DATE DU 23/04/2026

Nombre de Conseillers

En exercice : 15

Présents : 10

Représentés : 02

Votants : 12

Exprimés : 12

Pour : 12

Contre : 00

Abstention : 00

Le Conseil Municipal de Saint Martin Le Vieux s'est réuni en session ordinaire, le Jeudi 23 avril 2026, à 18h30, à la Mairie, selon la convocation en date du 9 avril 2026, sous la présidence du maire, Monsieur Sébastien DELOMENIE.

Présents : Mmes GIROIR. DUBARRY. BAYLE. ESCALIER. VIROULET GERLOT. RABIER
Mrs LAVALADE. ANTOINE. DELOMENIE. MOUSNIER.

M. PETILLON a donné procuration à M. LAVALADE et M. BORDAS a donné procuration à M. DELOMENIE

Madame Céline VIROULET GERLOT a été élue secrétaire de séance.

TARIFS COMMUNAUX 2026

CANTINE SCOLAIRE :

Prix repas pour les enfants : **2,95€** à compter du 1^{er} Septembre 2026

Repas des adultes : **6,90€** à compter du 1^{er} Septembre 2026

GARDERIE MUNICIPALE :

1,55€ par garde à compter du 1^{er} Septembre 2026

PARTICIPATION AUX FRAIS DE SEJOUR DES ENFANTS :

8€ par jour et par enfant de moins de 18 ans domicilié sur la commune, pour les enfants partant en centre de vacances pendant l'année 2026 à raison de 15 jours.

TAXES FUNERAIRES à compter du 1^{er} mai 2026

Prix du m² de terrain au cimetière : **100€**

L'utilisation du caveau communal sera gratuite pendant les six premiers mois puis le prix sera de **155€** par mois entamé.

Case de columbarium pour 30 ans : **350€**

Cavurne pour 30 ans : **450€**

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus ;
Au registre sont les signatures ;

Le Maire,
Sébastien DELOMENIE



Le secrétaire de séance
Céline VIROULET GERLOT

